

Ensemble dans Thales Services !

Journal CGT pour les salarié-e-s de Thales Services

Edito

Bonne nouvelle pour les actionnaires ! la France est championne d'Europe du versement de dividendes (51 milliards de \$ pour le CAC40)!

Mauvaise nouvelle pour nous les salariés, qui payons la facture prélevée sur nos salaires, notre sécurité sociale (santé et retraite) et les services publics utiles à tous. Mauvaise nouvelle aussi pour la planète qui ne cesse de brûler ...

La réforme de l'assurance chômage est passée pendant l'été, quand les salariés étaient en vacances. Avec un tiers des services d'urgence en grève, la réalité du démantèlement de l'hôpital public s'impose à tous. Le pilonnage de la convention collective par le patronat de la métallurgie touche à sa fin mais peut encore être enrayé.

Il y a donc un impératif : que toutes celles et ceux qui ont plus intérêt au bien être humain et à la sauvegarde de la planète qu'au développement des dividendes se rassemblent pour mettre fin à cette logique mortifère.

C'est pourquoi, en cette rentrée, la CGT appelle à participer aux rassemblements et manifestations

- pour le climat : 20, 27 septembre
- pour la PAIX : 21 septembre
- pour les retraites : 24 septembre
- pour la convention collective de la métallurgie : tous les vendredis avec une grande journée le 6 décembre

C'est pourquoi il faut concrètement renforcer le poids de la CGT dans le dialogue social.

Le bulletin de vote aux élections professionnelles qui auront lieu en novembre sera pour vous un bon outil pour cela. ■

Retraite : Personne ne sera épargné si on laisse faire ... mais on peut faire autrement !

Depuis près de 30 ans, tous les paramètres du système de retraite ont été attaqués, dans un seul but : baisser les pensions dans le privé et dans le public, alternativement, chaque fois au nom de la sauvegarde du système et de l'équité et in fine affaiblir le système de solidarité actuel pour le livrer aux assurances privées.

Ils ont donc

- Augmenté la durée prise en compte pour le calcul des pensions (25 ans au lieu de 10),
- Modifié le mode d'indexation des pensions
- Suppression de l'indexation sur l'évolution du niveau de vie,
- Suppression de l'indexation sur l'évolution du pouvoir d'achat,
- Repoussé l'âge légal de départ en retraite à 62 ans (67 ans pour un taux plein),
- Augmenté la durée de cotisation nécessaire de 37,5ans à 42 ans,
- Instauré des décotes de 10% sur les retraites complémentaires à tout salarié qui part en retraite avant 63 ans (par un accord que la CGT n'a pas signé*).

Le projet est maintenant de donner le coup de grâce. L'argumentation officielle qui parle d'égalité oublie souvent plusieurs dimensions :

- L'inégalité devant l'espérance de vie,
- La stagnation de l'espérance de

(*) Ces décotes ne s'appliqueront pas dans Thales car la CGT a obtenu dans un accord de 2017 que cette décote soit compensée par une prime.



C'est la blague de l'été sur les réseaux sociaux. A nous de déjouer cet avenir sinistre pour les plus jeunes !

vie en bonne santé,

- Les carrières souvent morcelées des femmes,
- le chômage des seniors.

L'argumentation donnée au grand public oublie surtout d'expliquer que la ligne directrice de la réforme à venir est de maintenir à 14% du PIB la part des retraites, alors que

- le nombre de retraités devrait augmenter de façon importante,
- les hausses de productivité permettent largement de financer.

François Fillon le disait clairement : l'avantage d'un système à points, c'est de baisser les pensions.

Ce système qui ambitionne de transférer aux assurances les milliards qui transitent actuellement entre actifs et



retraités n'est pas nouveau. C'est le système par capitalisation qui a échoué dans les années 30 ou aux USA en 2008 et a privé dans les deux cas les salariés d'une retraite digne.

L'histoire nous enseigne qu'il n'y a pas de fatalité, ni dans un sens, ni dans l'autre.

En 1943, au cœur de la guerre, les résistants unis en guerre contre le nazisme ont pensé que le « plus jamais ça » passait par la justice sociale. C'est ce qu'ils ont élaboré ensemble puis construit et que le patronat s'emploie, ouvertement depuis 2002, à détruire.

Clair ou sombre, l'avenir est dans le rapport de force, dans le rassemblement des salariés. Pour plus d'information rendez-vous sur le site de l'UGICT - CGT et le 24, dans les manifestations. ■

Négociation de la convention collective (CC) de la métallurgie

Elle touche à sa fin. Ensemble pour enrayer les reculs et gagner des droits du 21^{ème} siècle

La(*) convention collective de la métallurgie est en négociation depuis plus de 3 ans. Le patronat s'y est engagé avec la ferme volonté de réduire les droits des salariés.

La convention collective, c'est un ensemble d'accords qui fixe les droits des salariés (salaire, évolutions de carrière, temps de travail, droits individuels etc.) dans une branche professionnelle.

Dans le groupe Thales, c'est celle de la

(*) ou plutôt « les » car il en existe une spécifique pour les cadres, et plusieurs dans les régions pour les mensuels

métallurgie qui fait référence.

La CC des ESN, le syntec, est moins favorable aux salariés que celle de la métallurgie. Si le Groupe Thales y était affilié, l'ensemble des droits des salariés auraient cette base.

Tout recul dans la convention collective aura des conséquences dans Thales.

Prenons l'exemple des salaires. Le changement de coefficient des IC 2 tous les 3ans est une disposition de la CC des ingénieurs et cadres. Le patronat veut la supprimer. S'il y parvenait, cela disparaîtrait ipso facto de Thales et bien évidemment de

Thales-Services. Pire encore, le patronat veut pouvoir fixer les salaires en fonction du poste auquel les salariés sont affectés, donc à la hausse ou à la baisse.

La négociation arrive à son terme. La CGT appelle les salariés de la métallurgie à se mobiliser pour que ces reculs ne trouvent aucune signature de syndicat.

Nous appelons à faire du 6 décembre une grande journée d'action dans la métallurgie : grève et manifestations pour une convention collective de haut niveau, contre tous les reculs. ■

Consultez le dossier de la négociation de la Fédération CGT de la métallurgie.



<https://ftm-cgt.fr/droits-infos-pratiques/convention-collective-nationale/>

Ensemble dans Thales Services !

L'action syndicale au cœur de l'entreprise

Salaires, conditions de travail, formation, égalité Femmes – Hommes, accompagnement des salariés ... et gestion des Activités Socio Culturelles (ASC)

A compter de la fin de l'année, le CE aura donc disparu, de même que les délégués du personnel et les Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

A la place, un CSE et des représentants de proximité.

Le CSE. Une assemblée de 26 élus qui devront traiter toutes les questions, des plus locales aux nationales : conditions de travail, choix économiques, formation, mais aussi celles du quotidien au nom des salariés comme nous l'avons expliqué dans notre numéro de juin.

Les « représentants de proximité ». Moitié moins nombreux que les DP, ils seront désignés par les Organisations Syndicales sur la base des résultats des élections au CSE sur chaque site. A la place d'une réunion mensuelle avec la direction pour lui adresser les questions des salariés, ils auront une fois par trimestre, une réunion avec des opérationnels et des RH.

La CGT avait formulé des propositions étayées pour renforcer le dialogue social dans et à partir des régions.

Nos propositions ont été rejetées par la direction. Les autres organisations syndicales ont défendu un autre point de vue, la CFDT se concentrant, comme elle l'a expliqué dans son tract, sur la recherche du maintien des moyens alloués au fonctionnement des ASC, et reléguant au second plan toutes les questions qui font la vie professionnelle des salariés : les conditions de travail, la formation, l'évolution professionnelle, la lutte concrète contre le sexisme.

Pour nous, la tâche des représentants de proximité sera donc importante pour relayer les problèmes quotidiens et de toute nature des salariés auprès des élus du CSE. Le cadre légal ayant explosé, tout est à inventer pour



utiliser au mieux les moyens réduits, désormais disponibles.

La CGT veillera à construire un réseau de ses élus et mandatés pour mutualiser ses moyens, mais il sera nécessaire de tisser un réseau beaucoup plus fin entre toutes celles et tous ceux qui veulent participer. Chacune et chacun d'entre vous y a sa place.

Et les ASC ?

Le CSE aura aussi en charge les ASC, qu'abusivement on avait tendance à appeler « le CE », comme si cela avait été le seul pouvoir des élus.

La situation a changé récemment.

En effet la gestion nationale des ASC était historiquement mutualisée avec TGS et Six-GTS (ex TCS) dans « l'inter-comité ».

Récemment, la CFDT a perdu les élections dans TGS et l'organisation qui les a remportées a décidé de quitter « l'inter comité » et de reprendre la gestion de ses propres ASC. La CFDT de SIX-GTS avait fait de même en 2017.

La question des moyens va donc se poser. Pour nous quelques principes simples doivent régir la nouvelle organisation à construire :

- Des droits identiques pour les salariés de l'entreprise, quel que soit le site, comme par exemple la définition des ayant droits.
- Ces droits sont pondérés, comme c'est le cas aujourd'hui, par la situation familiale, de façon à permettre à tous d'accéder aux prestations, notamment les séjours de vacances des enfants.
- Dans ce cadre commun, chaque site peut décider des activités qu'il souhaite organiser. Les choix devraient être faits par les salariés eux-mêmes.
- Enfin, la gestion des ASC emploie du personnel. De ce point de vue, la réorganisation ne doit pas faire exception et doit se faire dans le respect des conditions de travail des salariées après évaluation de la charge de travail. ■

Brèves

PMSS 2019 = 3377€ (40,5k€/an)

1/3 des femmes ont déjà subi du harcèlement au travail en France

Vous voulez que ça change ?
Nous oui !

Organisons une déferlante contre les violences sexistes et sexuelles.
Réunion jeudi 19 septembre à 19h30 à Paris (Lieu précisé ultérieurement)



#NousToutes

Toutes

Nous sommes le 09/09/2019
Depuis le 1er janvier, en France

104 femmes

sont mortes assassinées par leur conjoint ou leur ex-conjoint.

noustoutes.org

La CGT est membre du collectif #noustoutes pour la défense des droits des femmes

+ URGENCES +

Nous soutenons les personnels des services d'urgence des Hôpitaux en crise.

Un tiers des services sont en grève pour leurs conditions de travail et la qualité des soins apportés aux malades.



Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui les regardent sans rien faire

Albert EINSTEIN

Vos droits (Congés, retraite, maladie, prévoyance ...) :

THADIS **www.thadis.com**
LE 1ER SITE D'INFORMATION RELATIF AUX ACCORDS SUR LES DISPOSITIONS SOCIALES APPLICABLES AUX SALARIÉS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE THALES

Retrouvez vos élus sur le Site internet :

<http://ts.cgthales.fr>

Contacts CGT :

cgt.thalsservices.sudouest@gmail.com

cgt.thalsservices.regionest@gmail.com

thales.services.cgt@gmail.com

21 septembre : Journée internationale de la PAIX

Pacifiste, la CGT Thales milite pour la création d'une filière industrielle du médical

Depuis 1981, le 21 septembre est la journée internationale de la PAIX instaurée par l'ONU. La CGT s'inscrit complètement dans cette journée et s'associe chaque année aux manifestations organisées.

La CGT Thales s'inscrit pleinement dans cette démarche pacifiste, tout en reconnaissant la nécessité pour le pays de se défendre et de produire les moyens de le faire. La CGT Thales s'oppose à la course aux armements, et a condamné par exemple les ventes d'armes à l'Arabie Saoudite dans la guerre au Yemen.

Nous revendiquons le droit des

salariés à maîtriser le contenu de ce qu'ils produisent.



Ainsi depuis 7 ans, la CGT Thales défend un projet de création d'une filière industrielle française dans le domaine du médical. Avec ses compétences techniques, le Groupe pourrait y tenir une place centrale. Cela nécessiterait un investissement de quelques centaines de millions d'euros. Malheureusement, le PDG actuel du Groupe a mis fin aux perspectives acceptées par son

prédécesseur dès son entrée en fonction, pour se concentrer sur la défense-sécurité.

La proposition de la CGT est par contre jugée pertinente par de nombreux acteurs du milieu médical, notamment les médecins ou les patients qui connaissent les difficultés à obtenir un scanner dans les temps.

Le projet a donc été déposé au Conseil National de l'Industrie et il a été retenu pour approfondissement par le Comité Stratégique de la Filière Santé.

Pour la CGT, Thales et la PAIX sont compatibles. ■



Dans le cadre de la Journée internationale de la Paix
Néanmoins : www.collectifpaix.org
www.milpaix.org